

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : **ENSCI - Les Ateliers**

Le chef d'établissement, Mme. **Frédérique PAIN**
certifie que l'élève **Valentine TIRABOSCHI**

- était inscrit(e) dans l'établissement **ENSCI**
pour l'année scolaire 2022/2023 en (1) : **Diplôme de Création Industrielle (grade Master / Niveau I)**
- passe en année supérieure de (1) : **ENSCI**
pour l'année scolaire 2023/2024 dans l'établissement : **en année de diplôme de Master intégré Création Industrielle**

Rappel : Pas de bulletin de notes de l'ENSCI. Le suivi pédagogique est basé sur l'individualisation du cursus, de ce fait l'établissement privilégie le passage d'un semestre à l'autre sous la forme d'une présentation du travail accompli et la validation par un Jury de fin de phase au cours duquel les objectifs à atteindre pour le semestre suivant sont précisés à l'élève.

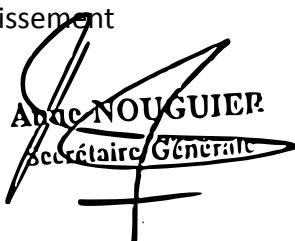
Avis de la coordination de phase:

Suite à son entrée en phase diplôme en octobre 2022, Valentine a consacré son premier semestre à la rédaction de son mémoire de fin d'études. Un congé pour convenance personnelle sur le 2e semestre 2022/2023 lui a permis de développer des activités personnelles. La rentrée 2023/2024 sera pour elle l'occasion de terminer son cursus à l'ENSCI avec son projet de diplôme

Cachet et signature
du Chef d'établissement

Date : 07 / 09 / 2023

P/O


Anne NOUGUIER
Secrétaire Générale